

# Besoins et attentes dans l'utilisation et la mise à disposition de données publiques ouvertes en Suisse

## Résultats de l'enquête Open Government Data 2022

Rapport établi par Opendata.ch sur mandat et en collaboration avec le secrétariat OGD, rattaché à l'OFS



Octobre 2022

**Éditeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)  
**Renseignements:** OpenData@bfs.admin.ch  
**Rédaction:** Opendata.ch, Secrétariat OGD  
**Contenu:** Opendata.ch, Secrétariat OGD  
**Domaine:** 00 Bases statistiques des généralités  
**Langue du texte original:** Allemand  
**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Concept de mise en page:** Section PUB, Secrétariat OGD  
**Graphiques:** Opendata.ch, Secrétariat OGD  
**Téléchargement:** [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)  
**Copyright:** OFS, Neuchâtel, 2022  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
1.1	Situation initiale	3
1.2	Suite de la Stratégie 2019-2023 en ligne de mire	3
<b>2</b>	<b>Toile de fond</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Résultats importants</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Publication et offre de données</b>	<b>8</b>
4.1	Disponibilité	8
4.2	Domaines manquants et jeux de données non disponibles	9
4.3	Facteurs qui entravent la publication de données	10
4.4	Facteurs qui soutiennent la publication de données	11
4.5	Mesures à même d'encourager la publication de données	12
4.6	Le principe « <i>open by default</i> » au sein de l'administration fédérale	13
<b>5</b>	<b>Qualité des données</b>	<b>14</b>
<b>6</b>	<b>Utilisation du portail OGD et améliorations possibles</b>	<b>16</b>
<b>7</b>	<b>Utilisation des données</b>	<b>18</b>
7.1	Mesures visant à encourager l'utilisation des données	18
7.2	Échanges et création de réseaux entre utilisateurs et fournisseurs de données	19
7.3	Feed-back sur les jeux de données	20
7.4	Proposer des jeux de données	21
<b>8</b>	<b>Méthodologie et personnes interrogées</b>	<b>22</b>
8.1	Méthodologie	22
8.2	Caractéristiques des personnes interrogées	22
8.3	Licence	25

# 1 Introduction

## 1.1 Situation initiale

Adoptée le 30 novembre 2018 par le Conseil Fédéral, la [Stratégie Open Government Data 2019-2023](#) vise à mettre un ensemble de données ouvertes de l'administration publique (open government data, ci-après OGD) à disposition de la population tout en les répertoriant sur un portail centralisé, [opendata.swiss](#). Trois objectifs principaux ressortent de la Stratégie: encourager les fournisseurs d'OGD à publier leurs données, encourager les utilisateurs et potentiels utilisateurs d'OGD à utiliser les données disponibles, et enfin encourager le dialogue et la collaboration entre ces deux groupes cibles, afin de garantir une offre de données en libre accès autant coordonnée à la demande que possible et de constamment en adapter la qualité.

Ainsi, chaque unité de l'administration publique produisant des données en libre accès est un fournisseur et devrait les publier de manière standardisée, gratuite et lisible par ordinateur, selon le principe « *open data by default* ». De l'autre côté du continuum, journalistes de données, développeurs d'applications ou de visualisations, utilisateurs internes ou externes à l'administration ou encore chercheurs par exemple ont accès à ces données publiques ouvertes et peuvent les exploiter pour trouver une information, créer de nouveaux produits ou services, ou encore analyser une thématique.

Toutefois, bien que contraignante pour l'administration fédérale centrale, la Stratégie OGD n'est pas obligatoire pour les administrations communales et cantonales, ainsi que pour l'administration fédérale décentralisée et les entreprises parapubliques. De plus, ses acteurs et potentiels acteurs – de taille et de nature diverses – font tous face à des challenges numériques nouveaux, avec des ressources humaines et financières variables. Le domaine des données publiques ouvertes, en plein développement est un élément central de l'écosystème des données qui se met en place en Suisse et doit permettre de répondre aux opportunités et défis sans précédent engendrés par la digitalisation de notre société.

La loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA) entrera probablement en vigueur en 2023. Ce texte de loi permettra entre autres de définir le principe « *open by default* » pour l'administration fédérale centrale. Dans l'optique d'un soutien au développement de la thématique OGD en Suisse, ainsi qu'en prévision du renouvellement de la Stratégie OGD à partir de 2024, il était nécessaire d'avoir un retour de la communauté et du grand public sur le sujet. [Opendata.ch](#) a ainsi été mandaté par le secrétariat OGD pour réaliser un sondage portant sur le statut et la perception des données publiques ouvertes par ses utilisateurs et fournisseurs. Les résultats du sondage, présentés dans ce rapport, mettent en évidence leurs besoins, ainsi que le potentiel d'amélioration dans ce domaine, et posent de ce fait les bases quant à la direction stratégique à prendre pour les prochaines années. Et au niveau opérationnel, ils indiquent également quelles actions concrètes implémenter sur le court terme pour faire avancer la thématique OGD et l'ancrer dans la pratique.

## 1.2 Suite de la Stratégie 2019-2023 en ligne de mire

La loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA) permettra de définir le principe « *open by default* » pour l'administration fédérale centrale. L'entrée en vigueur de cette loi ne constitue toutefois qu'une étape intermédiaire dans le processus de création de valeur ajoutée par la réutilisation des données publiques ouvertes. Les données ne sont en effet qu'un moyen d'arriver à une fin – la fin étant de proposer des solutions et prendre des décisions basées sur des faits grâce à ces données. Pour atteindre cet objectif, les résultats de la présente étude démontrent cependant qu'il sera nécessaire de faire progresser la

culture des données ouvertes dans l'administration publique. Bien que faisant déjà partie de la stratégie des données en libre accès 2019-2023, le principe « *open by default* » n'est pas encore suffisamment pris en compte et un changement de culture en matière de données ouvertes sera nécessaire en vue de l'introduction de la LMETA. Le principe devra ainsi être communiqué clairement, afin d'être pris systématiquement en compte dans les processus de la Confédération tels que les acquisitions, la gestion de projet, les processus d'affaires, ou encore l'architecture informatique.

Les résultats de l'enquête mettent également en avant un intérêt particulier pour les données publiques ouvertes à propos des thématiques suivantes: politique, population et société, santé, entreprises et mobilité. La publication de davantage de données est ainsi souhaitée dans ces domaines en particulier. En pratique, il s'agira non seulement d'engager plus de moyens techniques facilitant la publication des données, mais aussi de continuer à démontrer leur plus-value pour la société civile, la science, la recherche et l'économie. La communauté entière gagnerait à connaître la valeur ajoutée pouvant être tirée des données publiques ouvertes, tandis que les fournisseurs de données souhaitent des lignes directrices claires et tireraient profit d'un accompagnement plus développé lors du processus de publication.

Dans cette optique, le portail [opendata.swiss](https://opendata.swiss) constitue un pont entre fournisseurs et utilisateurs d'OGD pour leur diffusion, leur accessibilité et leur réutilisation. Le portail est utilisé aussi bien par les personnes internes et externes à l'administration, pour trouver des données publiques en libre accès. Une amélioration de certaines de ses fonctionnalités (recherche, prévisualisation, description des métadonnées, filtres, etc.) est néanmoins souhaitée, tout comme une garantie de qualité et d'accessibilité à long terme des OGD.

Enfin, il ne s'agit pas seulement de publier des données publiques ouvertes, mais également de faciliter et de promouvoir leur réutilisation. Pour cela, il est nécessaire de disposer de connaissances et de compétences dans le domaine (littératie des données). Les compétences en analyse utilisées pour créer des informations pertinentes à partir des données sont donc également essentielles. Le développement de ces compétences doit être soutenu par des moyens appropriés, notamment par des formations continues, des ateliers, ou encore des séances d'informations. Il est fondamental de pouvoir s'appuyer sur un réseau de compétences, formé de spécialistes de domaines divers (domaine technique, juridique, ou encore politique), tout comme de pouvoir répondre aux attentes des utilisateurs en matière de données publiques ouvertes.

## 2 Toile de fond

Publier les données publiques en libre accès renforce la transparence et la participation, accroît la responsabilisation et génère une plus-value. C'est aussi une manière de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. En déployant sa stratégie Open Government Data 2019–2023, la Confédération encourage la publication et l'utilisation de ses données ouvertes, lisibles par ordinateur et réutilisables.

En vue de préparer l'orientation future des activités dans ce domaine, c'est-à-dire la stratégie qui succédera à la stratégie Open Government Data 2019–2023 à partir de 2024, et en prévision de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA), une enquête a été menée auprès des fournisseurs et des utilisateurs de données publiques ouvertes, afin de connaître leurs besoins et leurs attentes. Elle a été réalisée entre le 22 juin et le 31 juillet 2022 et 437 personnes y ont pris part. Parmi elles, 291 travaillent au sein d'une administration publique (Confédération, canton, commune ou entreprise parapublique) et 146 sont employées par d'autres entités.

Le présent rapport commence par passer en revue et classer les principales réponses. Les chapitres suivants considèrent les besoins et les attentes de la communauté OGD, des points de vue suivants: publication et offre de données, qualité des données, opendata.swiss et promotion de l'utilisation des données. Pour terminer, le rapport fournit des informations sur les personnes et les entités interrogées et sur la méthodologie appliquée.

### 3 Résultats importants

- Dans l'ensemble, seule une partie des données publiques requises sont disponibles en libre accès. Les personnes interrogées souhaiteraient en particulier avoir accès à davantage de données concernant la politique et la transparence politique, la population et la société, la santé, les entreprises et la mobilité. Parmi les données citées plus précisément, ce sont celles du registre foncier, du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) et les données parlementaires qui reviennent le plus souvent.
- L'absence de normes communes ainsi que d'une culture, d'une gestion (gouvernance) et de compétences appropriées entravent d'une part la publication de données publiques ouvertes. Diverses initiatives, des stratégies, des influences externes et le principe de la publication en libre accès par défaut (*open by default*) favorisent d'autre part cette publication. Les personnes interrogées ne travaillant pas au sein d'une administration publique mettent de plus l'accent sur le droit des citoyens d'accéder à des données financées par les impôts et sur les avantages que cela représente pour la société ou l'économie. De l'avis des personnes interrogées, des cours de formation, des mesures politiques et légales, des outils appropriés ainsi que des directives régissant la préparation, l'utilisation, la diffusion et à l'échange de données pourraient encourager la publication de données publiques en libre accès.
- Parmi les personnes employées au sein d'une administration publique, sept sur dix ont déclaré que la gouvernance numérique de leur organisation ne tenait pas encore compte du principe de la publication en libre accès par défaut ou ne pas savoir ce qu'il en était.
- Selon les personnes interrogées, les données publiques ouvertes qu'elles ont utilisées au cours des douze derniers mois ont été faciles à trouver, étaient récentes et incluaient la mention d'une personne ou d'un service de contact. Ces données étaient toutefois rarement interopérables, accessibles en un clic et téléchargeables dans leur intégralité et n'existaient que rarement sous forme de données ouvertes liées.
- De l'avis des personnes interrogées, les directives régissant les données publiques ouvertes ne sont notamment pas respectées, ou ne le sont que partiellement, dans le cas des données sur la population et la société, la santé, l'utilisation du sol, la propriété foncière et les entreprises.
- Au cours des douze mois précédant l'enquête, plus de la moitié des personnes interrogées ont utilisé une fois au moins les prestations du portail centralisé [opendata.swiss](https://opendata.swiss), la proportion atteignant même près de 60% parmi les personnes ne travaillant pas au sein d'une administration publique. Les personnes qui utilisent ce portail avancent les raisons suivantes pour s'y rendre: il s'agit de la plateforme nationale des données publiques ouvertes, elles connaissent le portail et elles supposent y trouver les données qu'elles cherchent.
- Quant à l'optimisation d'[opendata.swiss](https://opendata.swiss), les personnes interrogées mentionnent avant tout l'amélioration des fonctions de recherche et de prévisualisation, de la description des données et des métadonnées, ainsi qu'une offre de données qui réponde à la demande.
- Pour ce qui est de promouvoir l'utilisation de données publiques ouvertes, les personnes interrogées évoquent avant tout des outils et des directives pour créer, utiliser, diffuser et échanger des données, un travail de communication (externe), des cours de formation, ainsi que des mesures politiques et légales.

Les mesures proposées montrent que la publication et l'utilisation de données publiques en libre accès constituent les deux faces d'une même médaille et qu'il importe d'envisager leur promotion ensemble.

- L'évaluation de l'échange et de la mise en réseau entre les utilisateurs et les fournisseurs de données ouvertes par les personnes interrogées va de «trop peu» à «adéquat».
- Dans le domaine des échanges entre utilisateurs et fournisseurs de données publiques en libre accès, les personnes interrogées souhaiteraient surtout voir s'élargir l'offre de cours de formation et de perfectionnement, d'ateliers, de réunions d'information et de réunions informelles de réseau.
- Les personnes interrogées jugent «moyennes» les possibilités existantes de donner un retour à l'administration sur les jeux de données existants. Les personnes externes à l'administration estiment que cette possibilité «existe moins» que celles qui sont employées par une administration publique. Pour donner leurs réactions, les personnes interrogées souhaiteraient en priorité pouvoir le faire par courriel, en remplissant un formulaire ou en s'adressant directement au service qui a publié les données. Une fonction «commentaire» serait également considérée comme utile.
- Les personnes interrogées jugent «moyennes» à «peu probantes» les possibilités qui existent de proposer à l'administration des jeux de données à publier. Les personnes externes à l'administration jugent que cette possibilité «existe moins» que celles qui sont employées par une administration publique.

Les résultats énumérés ici montrent qu'il est possible d'améliorer tant l'offre que l'utilisation des données publiques ouvertes. Les données de domaines tels que la mobilité, la santé, la population et la société ainsi que les données relatives aux entreprises sont qualifiées de prioritaires dans la stratégie OGD 2019–2023 ou dans le cadre des données de grande valeur de l'UE, car elles représentent une grande utilité pour la société et pour l'économie. Par ailleurs, selon l'actuelle stratégie OGD, le principe de la publication en libre accès de données non sensibles s'applique depuis 2020. Avec l'entrée en vigueur de la LMETA (prévu en 2023), ce principe sera ancré dans la législation.

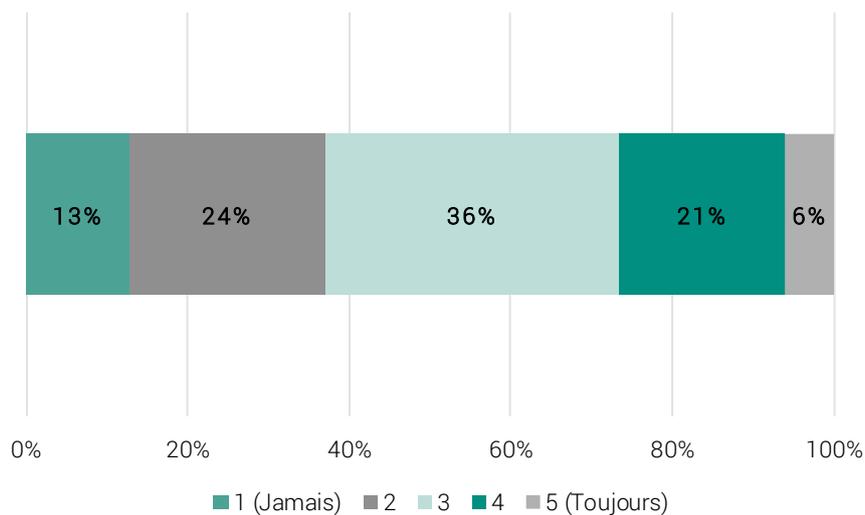
Les résultats révèlent que les mesures au niveau légal doivent s'accompagner d'efforts plus conséquents pour accroître le changement de culture (culture des données), renforcer la gouvernance des données à l'échelle nationale, optimiser la gestion des données au niveau des unités administratives et développer les compétences en matière de données (littératie des données). Un contexte légal approprié, des cours de formation et de perfectionnement, des outils et des directives, des activités de communication et surtout des échanges réguliers entre utilisateurs et fournisseurs pourraient donc contribuer à généraliser l'application du principe de la publication en libre accès par défaut (*open by default*), à accélérer la numérisation de l'administration fédérale, à faire évoluer la culture des données et à favoriser une utilisation des données qui apporte une plus-value à la société civile, à l'économie et à la science.

## 4 Publication et offre de données

Ce chapitre est consacré à la publication et à l'offre de données publiques ouvertes. Outre la disponibilité des données et les lacunes dans l'offre actuelle, telles qu'elles sont ressenties par les personnes interrogées, ce chapitre analyse les obstacles qui entravent actuellement la mise à disposition de données publiques en libre accès et les mesures à appliquer afin de promouvoir leur publication. Il examine également l'application au sein de l'administration du principe de la publication en libre accès par défaut (*open by default*).

### 4.1 Disponibilité

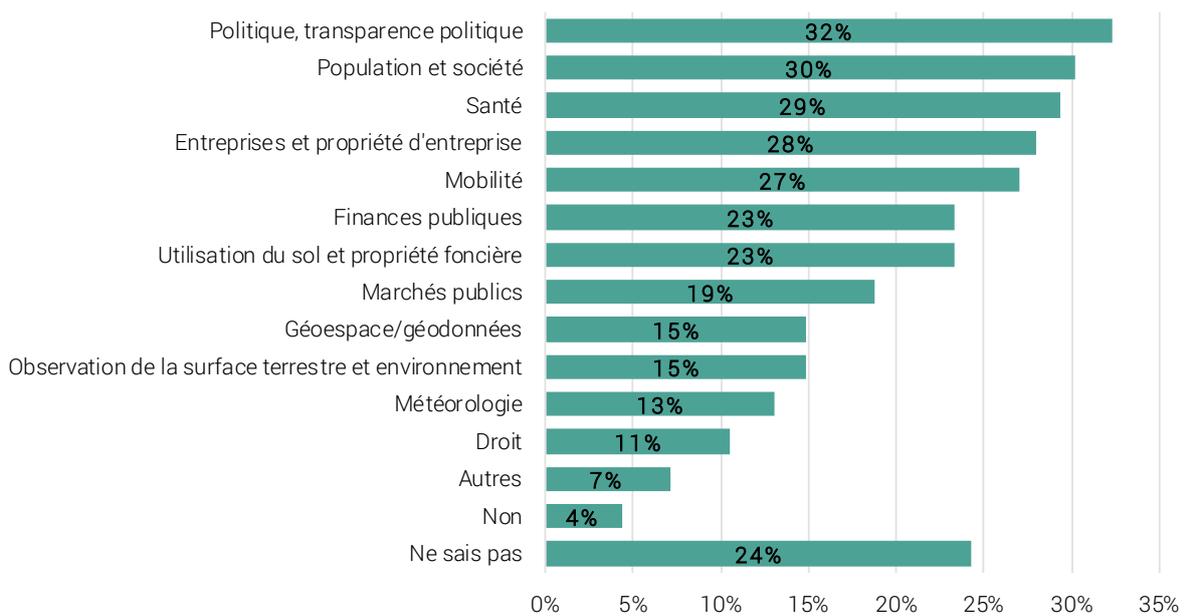
Sur l'ensemble des personnes interrogées, 37% ont déclaré que les données administratives nécessaires à leur activité n'étaient pas disponibles en libre accès au cours des douze mois précédant l'enquête. À l'inverse, 27% ont estimé que ces données étaient généralement disponibles en libre accès.



*Graphique 1: Les données administratives nécessaires à votre activité étaient-elles généralement en libre accès au cours des 12 derniers mois?*

## 4.2 Domaines manquants et jeux de données non disponibles

Un tiers environ des personnes interrogées souhaiteraient avoir accès à davantage de données dans chacun des domaines suivants: politique et transparence politique, population et société, santé, entreprises et mobilité. Il est surprenant de constater qu'un grand nombre de personnes travaillant au sein d'une administration publique ont répondu par «ne sais pas» à la question de savoir s'il existe, à leur avis, un manque de données publiques disponibles en libre accès (proportion de 28%). Les francophones ont mentionné plus souvent les domaines «finances publiques» et «population et société» que les germanophones.

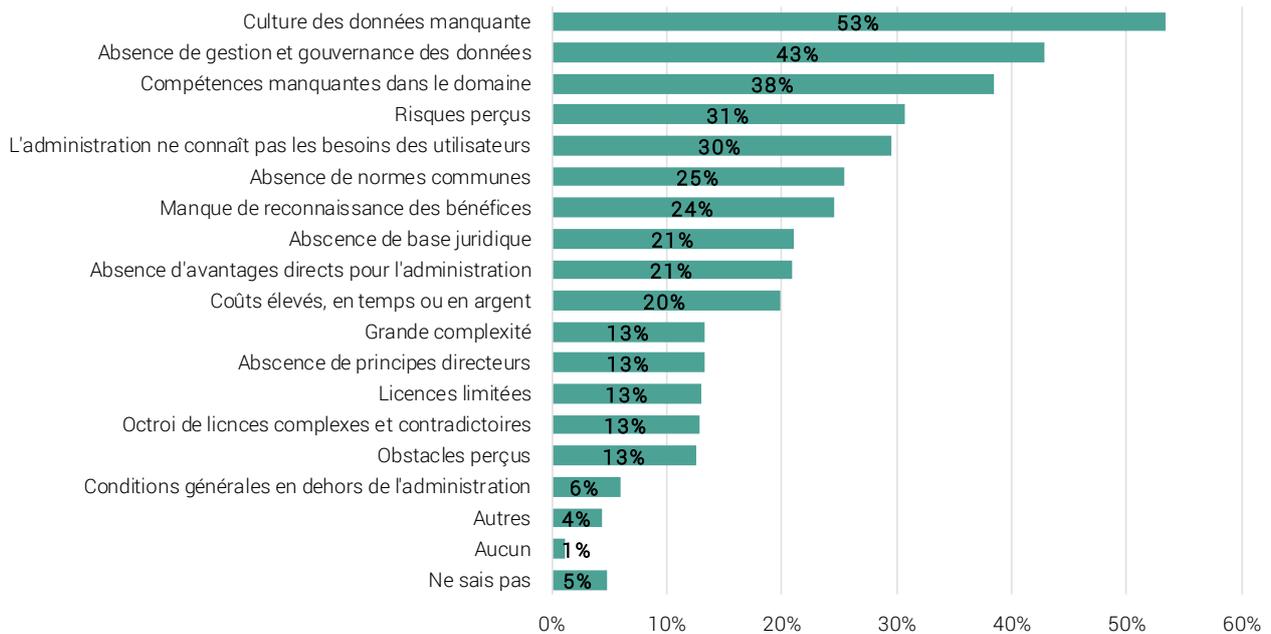


*Graphique 2: Selon vous, y a-t-il un manque de données administratives publiées sous forme d'OGD dans certains domaines?*

Les domaines dans lesquels des données sont réclamées le plus fréquemment se retrouvent également dans les réponses à la question ouverte concernant les jeux de données spécifiques qui devraient être publiés en libre accès. Les personnes interrogées ont mentionné un grand nombre de jeux de données différents, une personne sur dix citant en principe toutes les données non sensibles (en libre accès par défaut, *open by default*). Parmi les jeux de données spécifiques, ce sont les données du registre foncier (10%), le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL; 4%) et les données parlementaires, c'est-à-dire les données concernant les affaires politiques (5%), qui reviennent le plus souvent dans les réponses.

### 4.3 Facteurs qui entravent la publication de données

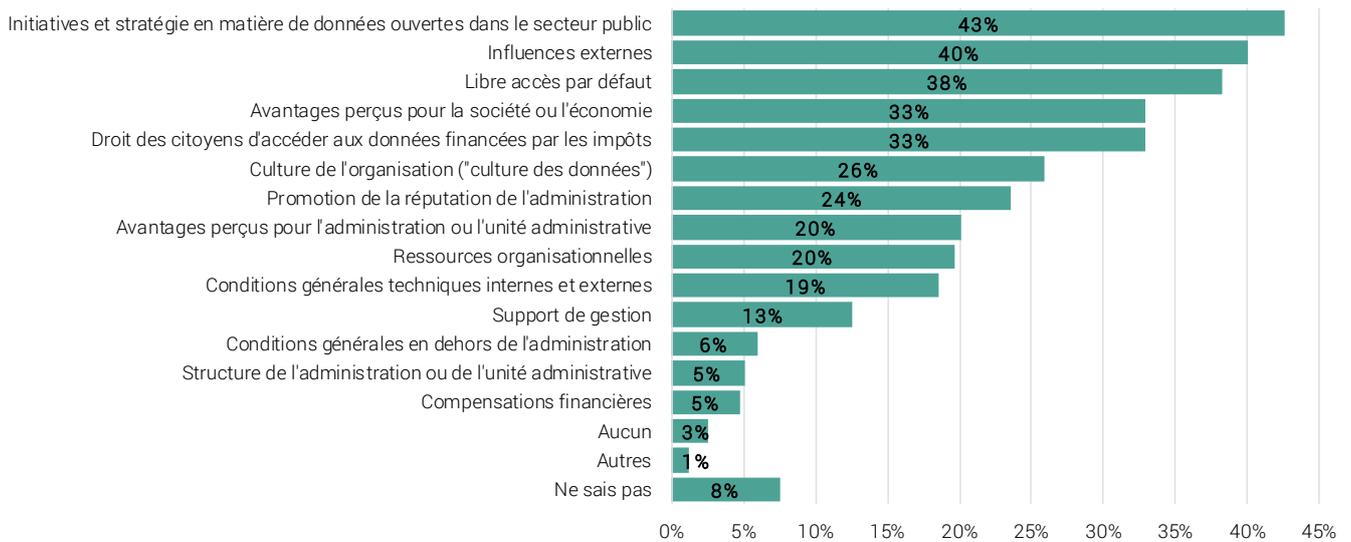
Selon les personnes interrogées, les facteurs qui entravent la publication de données ouvertes sont: une culture manquante en matière de données (53%), l'absence de gestion et de gouvernance des données (43%) et le manque de compétences dans le domaine (littératie des données; 38%). Les personnes externes à l'administration (33%) ont mentionné plus souvent l'absence de normes communes que les personnes travaillant au sein d'une administration publique (22%).



*Graphique 3: Selon vous, quels facteurs entravent actuellement le plus l'administration dans la publication des données ouvertes?*

#### 4.4 Facteurs qui soutiennent la publication de données

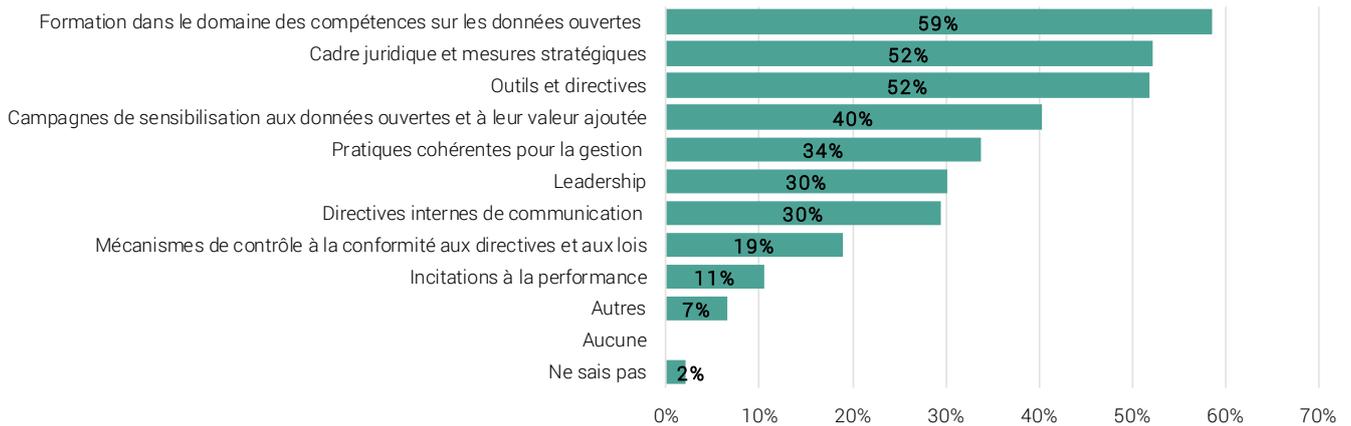
Selon les personnes interrogées, les facteurs qui soutiennent particulièrement la publication de données ouvertes sont les suivants: initiatives et stratégies (43%), influences externes (demande de données, requêtes du public concernant les données en libre accès, pression politique, etc.; 40%) et le libre accès par défaut (*open by default*; 38%). Les personnes externes à l'administration ont mentionné le droit des citoyens d'accéder aux données financées par leurs impôts (37%) et les avantages perçus par la société et l'économie (36%) plus souvent que celles travaillant au sein d'une administration publique (31% pour chaque facteur).



Graphique 4: Selon vous, quels sont les principaux éléments qui soutiennent actuellement l'administration dans la publication des données ouvertes?

#### 4.5 Mesures à même d'encourager la publication de données

De l'avis des personnes interrogées, la formation dans le domaine des données (littératie des données; 59%), le cadre juridique et les mesures stratégiques (52%), ainsi que des outils et des directives pour créer, utiliser, diffuser et échanger des données (52%) sont à même de favoriser la publication de données publiques ouvertes. À ce sujet, les réponses des personnes externes à l'administration et de celles travaillant au sein d'une administration publique ne diffèrent guère.



*Graphique 5: Quelles mesures permettraient de soutenir davantage à l'avenir la publication des données ouvertes ou de supprimer les obstacles à cette publication?*

#### 4.6 Le principe « *open by default* » au sein de l'administration fédérale

Trois quarts des personnes employées par l'administration fédérale ont déclaré que le principe de la publication en libre accès n'était pas pris en compte dans la gouvernance de leur organisme ou qu'elles ne savent pas si c'est le cas. Il est surprenant de constater que 18% des personnes ne savent pas si ce principe est appliqué. Une comparaison avec une enquête menée en 2020 (voir Tableau 1) révèle qu'en 2022, le principe de la publication par défaut (*open by default*) est pris en compte plus souvent et qu'une stratégie ou une politique en matière de libre accès des données ou des directives correspondantes ont été définies plus souvent, mais que l'intégration de ce principe est moins souvent prévue, en voie de réalisation ou achevée. Vu le nombre de personnes ayant répondu «ne sais pas», il est difficile de comparer les résultats. On peut néanmoins admettre qu'un travail d'information plus intensif s'impose au sein de l'administration fédérale pour faire appliquer ce principe et faire comprendre ses conséquences en prévision de l'entrée en vigueur de la LMETA.

Réponse	2022	2020
Oui, une stratégie/politique en matière de libre accès des données ou des directives correspondantes ont été définies.	11%	7%
Oui, le principe de la publication en libre accès par défaut ( <i>open by default</i> ) est intégré dans notre stratégie (des données).	22%	26%
Non, mais l'intégration de ce principe est prévue ou en voie de réalisation.	20%	28%
Non, ce principe n'est pas encore pris en compte.	29%	39%
Ne sais pas	18%	d.n.d.

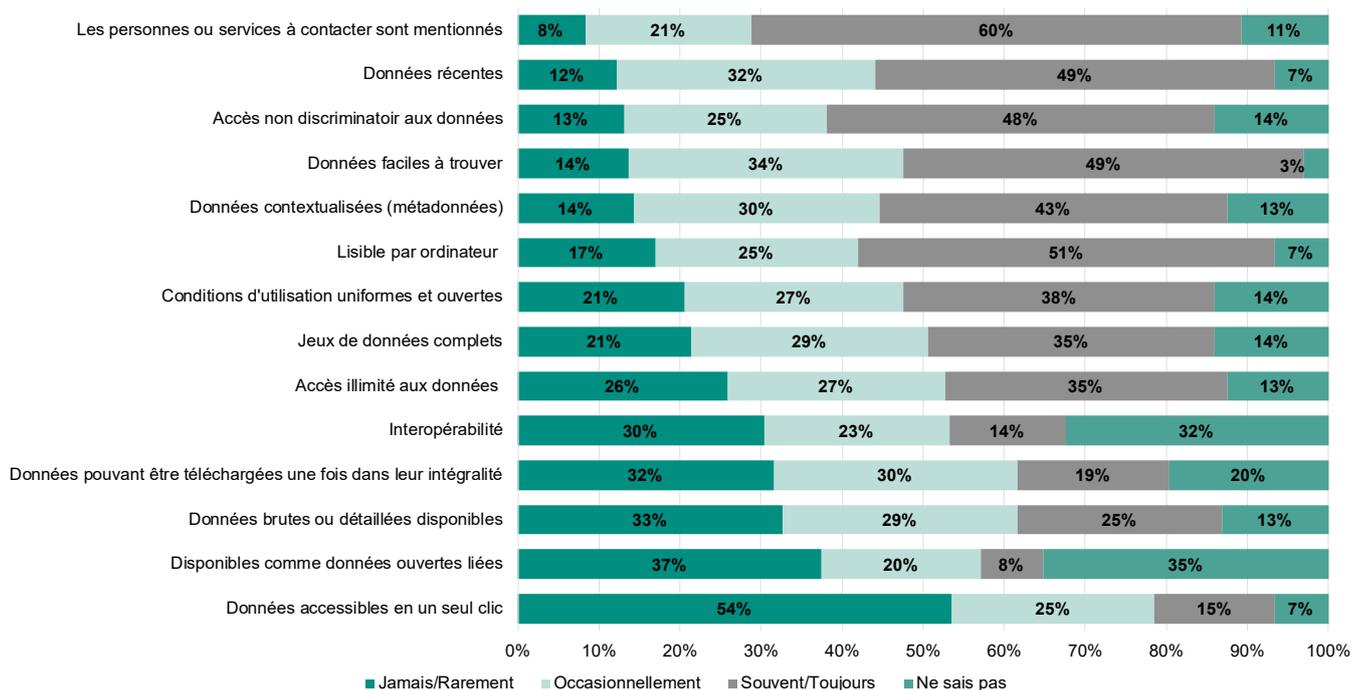
Tableau 1: Le principe «libre accès par défaut (*open by default*)» est-il appliqué dans le cadre de la gouvernance des données de votre organisation?

## 5 Qualité des données

Ce chapitre analyse la qualité des données disponibles, telle qu'elle est perçue par les utilisateurs, ainsi que son potentiel d'amélioration. L'objectif consiste à optimiser la qualité des jeux de données mis à disposition.

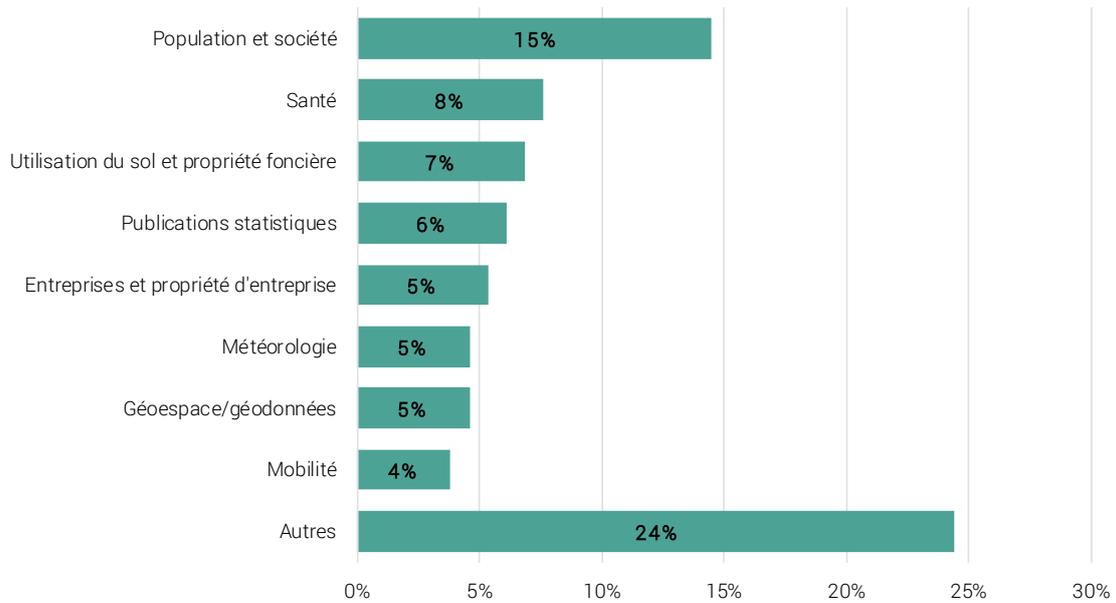
Selon un tiers des personnes interrogées, les données publiques utilisées au cours des douze mois précédents remplissaient souvent ou toujours les critères ci-après: les personnes ou services à contacter sont mentionnés (60%), les données sont faciles à trouver (49%), et les données sont récentes (49%). Les personnes externes à l'administration sont moins fréquemment (41%) d'avis que les personnes travaillant au sein d'une administration publique (54%) que les données publiques sont souvent récentes. Les premières estiment toutefois plus souvent (53%) que les secondes (47%) que ces données sont faciles à trouver.

Plus d'un quart des personnes interrogées ont jugé que les données publiques utilisées au cours des douze mois précédents ne remplissaient jamais ou rarement les critères suivants: données accessibles en un seul clic (54%), disponibles comme données ouvertes liées (37%), données brutes ou détaillées disponibles (33%), données pouvant être téléchargées en une fois dans leur intégralité (32%). Les personnes travaillant au sein d'une administration publique sont plus souvent (43%) d'avis que les personnes externes à l'administration (28%) que les données publiques sont rarement disponibles comme données ouvertes liées.



Graphique 6: Les critères suivants sont-ils remplis pour les données administratives que vous avez utilisées au cours des 12 derniers mois?

Les personnes interrogées estiment que les [lignes directrices OGD](#) ne sont pas remplies, ou ne sont remplies que partiellement, en particulier dans les domaines suivants: population et société (15%), santé (8%), utilisation du sol et propriété foncière (registre foncier surtout; 7%), publications statistiques (6%) et entreprises (5%). Cette liste coïncide largement avec les domaines pour lesquels des données publiques ouvertes font actuellement défaut aux yeux des personnes interrogées. En la matière, les personnes externes à l'administration ont mentionné plus souvent les données concernant la population et la société (22%), la santé (10%), la météorologie (10%) que les personnes travaillant au sein d'une administration publique. Ces dernières ont cité le plus souvent différents autres domaines (32%).

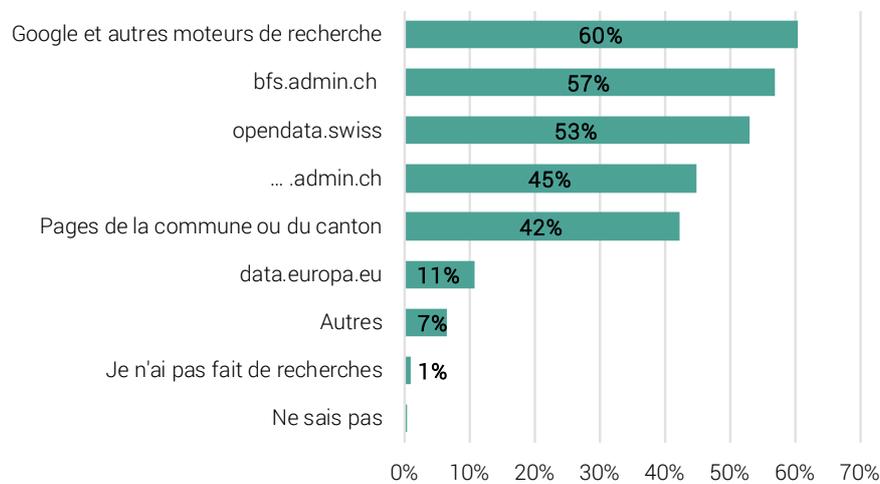


*Graphique 7: Pour quels thèmes ou quels jeux de données les critères mentionnés à la question précédente ne sont-ils pas remplis ou ne le sont-ils que partiellement?*

## 6 Utilisation du portail OGD et améliorations possibles

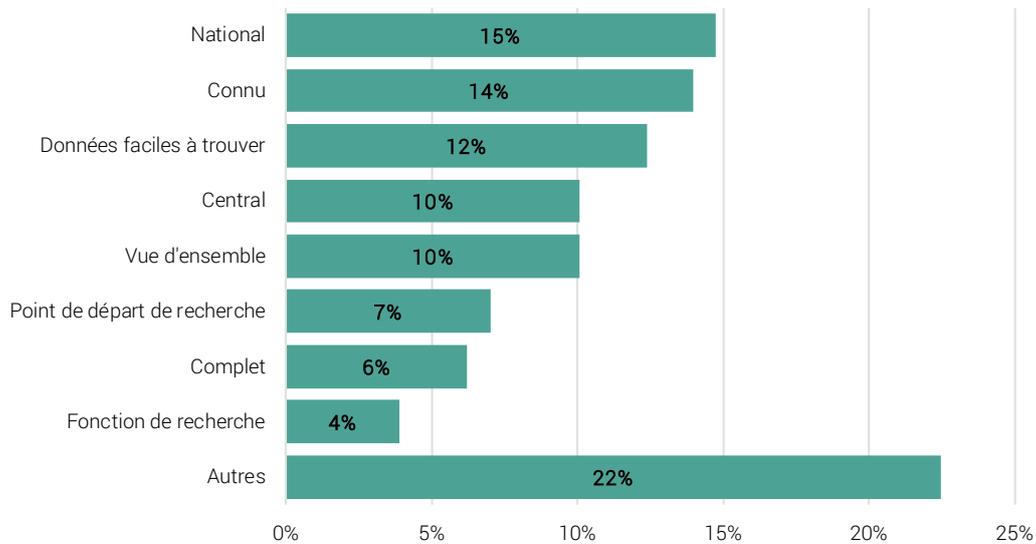
Ce chapitre examine l'utilisation du portail OGD [opendata.swiss](https://opendata.swiss) et son amélioration potentielle.

Il n'est pas surprenant de constater que les personnes interrogées commencent leur recherche de données publiques ouvertes le plus souvent à l'aide de Google ou d'autres moteurs de recherche (60%), sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS; 57%) et sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss) (53%). Près de 60% des personnes interrogées externes à l'administration ont utilisé au moins une fois [opendata.swiss](https://opendata.swiss) au cours des douze mois précédents l'enquête.



*Graphique 8: Pour trouver des données administratives au cours des 12 derniers mois, j'ai commencé ma recherche au moins une fois sur...*

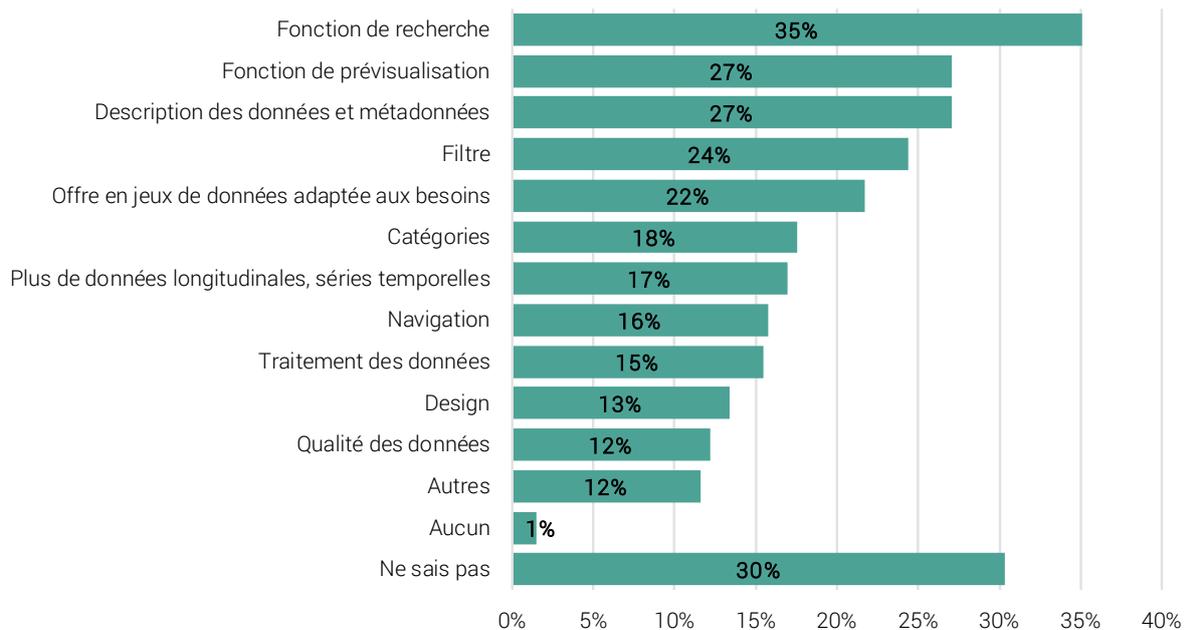
Les personnes interrogées ont commencé leur recherche sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss) principalement parce qu'il s'agit du portail OGD national (15%), qu'elles connaissent ce portail (connu; 14%) et qu'elles supposent pouvoir y trouver les données qu'elles cherchent (données faciles à trouver; 12%). Cette dernière raison, les personnes externes à l'administration la mentionnent plus souvent (19%) que celles qui travaillent au sein d'une administration publique (8%).



*Graphique 9: Pourquoi avez-vous commencé à faire votre recherche sur opendata.swiss?*

Les personnes interrogées qui *ne* commencent *pas* leur recherche sur opendata.swiss expliquent leur choix principalement par les raisons suivantes: elles ne connaissent pas le portail OGD (45%), elles utilisent d'autres pages Web (17%) ou elles supposent ne pas y trouver les données qu'elles cherchent.

Pour ce qui est d'optimiser opendata.swiss, les personnes interrogées souhaitent surtout que soient améliorées la fonction de recherche (35%), la fonction de prévisualisation (27%) et la description des données et des métadonnées (27%). Parmi les personnes externes à l'administration, 29% souhaitent de plus que l'offre de jeux de données corresponde mieux à la demande (contre 18% seulement parmi les personnes travaillant au sein d'une administration publique). Sur toutes les personnes ayant mentionné d'autres améliorations possibles (11%), beaucoup voudraient avoir accès à des API et à un moyen de visualisation.



*Graphique 10: Comment opendata.swiss pourrait-il être amélioré?*

## 7 Utilisation des données

Ce chapitre est consacré à la promotion de l'utilisation des données, ainsi qu'au feed-back et aux possibilités d'échange entre fournisseurs et utilisateurs de données. Il étudie la situation actuelle et les souhaits exprimés afin d'identifier le potentiel d'optimisation.

### 7.1 Mesures visant à encourager l'utilisation des données

À titre de mesure pratique pour promouvoir l'utilisation de données publiques ouvertes, les personnes interrogées citent en priorité des outils et des directives pour créer, utiliser, diffuser et échanger des données (32%), la communication (externe; 28%), la formation (11%), ainsi que le cadre juridique et les mesures politiques (11%). Les personnes travaillant au sein d'une administration publique accordent ici davantage d'importance à la communication (externe; 30%) que les personnes externes à l'administration (23%). Les directives et les outils mentionnés comprennent les API, ainsi que l'anonymisation, la standardisation et l'harmonisation des données.

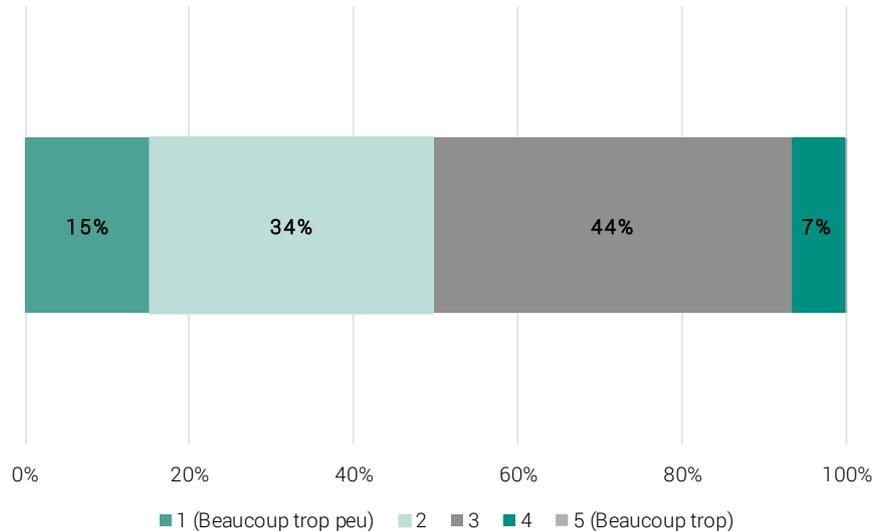
Les mesures proposées montrent que la publication et l'utilisation de données publiques ouvertes constituent les deux faces d'une même médaille et qu'il importe d'envisager leur promotion ensemble.



*Graphique 11: Par quelles mesures concrètes l'utilisation des données publiques ouvertes pourrait-elle être encouragée?*

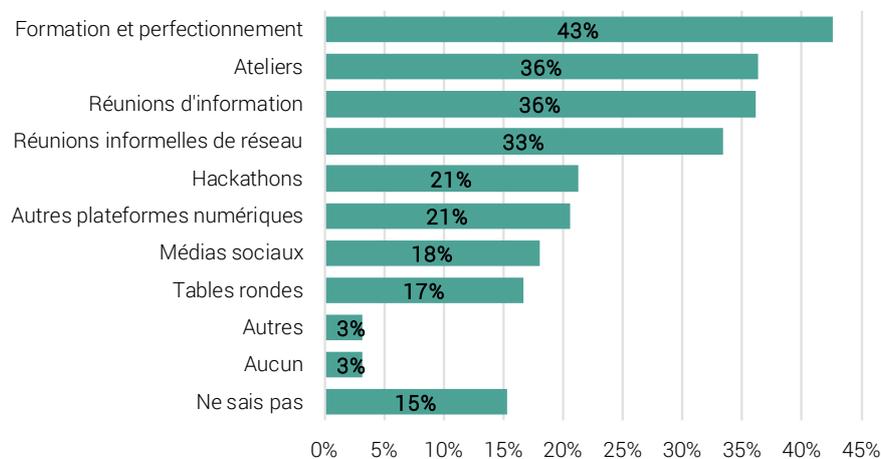
## 7.2 Échanges et création de réseaux entre utilisateurs et fournisseurs de données

La moitié des personnes interrogées (50%) estiment que les échanges entre utilisateurs et fournisseurs de données publiques ouvertes, ainsi que leur mise en réseau, sont actuellement trop modestes. L'évaluation des personnes travaillant au sein d'une administration publique recoupe en majorité celle des personnes externes à l'administration sur ce sujet.



*Graphique 12: Comment évaluez-vous actuellement l'échange et la mise en réseau entre les utilisateurs et les fournisseurs des données en libre accès?*

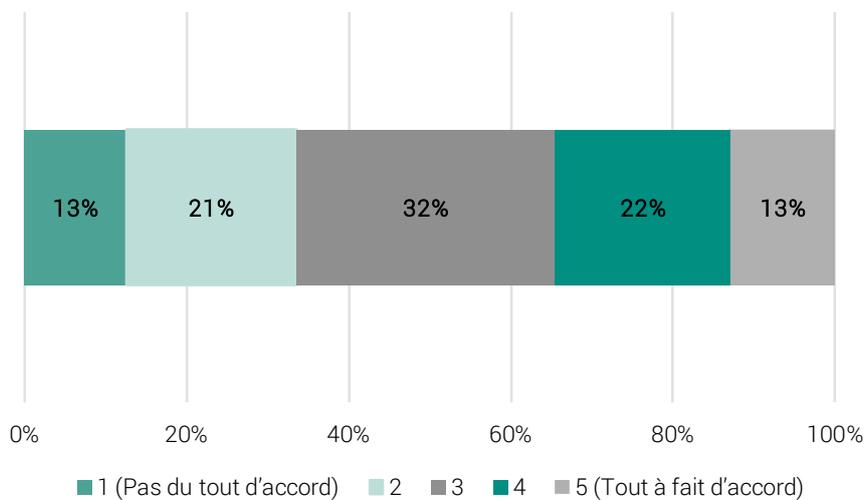
Dans le domaine des échanges entre utilisateurs et fournisseurs de données publiques ouvertes, les personnes interrogées souhaiteraient surtout que soient organisés des cours de formation et de perfectionnement (43%), des ateliers (36%), des réunions d'information (36%) et des réunions informelles de réseau (33%). Les avis des personnes externes à l'administration et de celles travaillant au sein d'une administration publique se recourent le plus souvent sur cette question.



*Graphique 13: Quelles formes d'échange entre les utilisateurs et les fournisseurs des données en libre accès souhaiteriez-vous voir (davantage) se développer?*

### 7.3 Feed-back sur les jeux de données

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 34% ne sont pas ou pas du tout d'accord avec l'affirmation selon laquelle elles ont la possibilité de donner un retour à l'administration sur les jeux de données existants, tandis que 35% sont d'accord ou tout à fait d'accord avec cette affirmation. Parmi les personnes externes à l'administration, 42% ne sont pas ou pas du tout d'accord avec cette affirmation et seulement 28% sont d'accord ou tout à fait d'accord. Relevons que la possibilité de donner un retour à l'administration sur les jeux de données existants joue un rôle crucial dans la mise en place d'une offre qui réponde à la demande et dans la promotion des données publiques ouvertes en général.

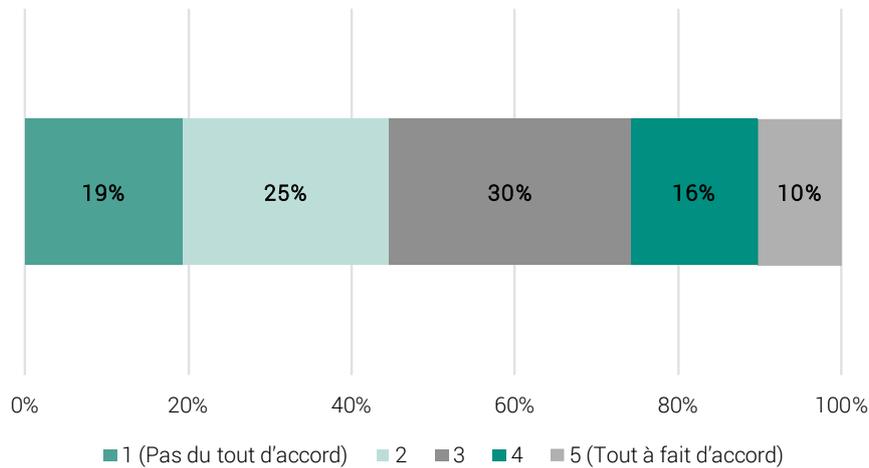


*Graphique 14: J'ai la possibilité de donner un retour à l'administration sur les jeux de données existants.*

À titre de moyen ou de canal pour donner un retour à l'administration sur les jeux de données existants, les personnes interrogées souhaiteraient surtout pouvoir utiliser le courriel (24%), une fonction «commentaire» (14%) ou un formulaire (11%), ou alors pouvoir s'adresser directement au service compétent (9%). Sont également mentionnés le téléphone (4%), les classements ou évaluations (3%) et le chat (3%). Les avis à ce sujet ne divergent pas de manière significative entre personnes externes à l'administration et personnes travaillant au sein d'une administration publique.

## 7.4 Proposer des jeux de données

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 45% ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord avec l'affirmation selon laquelle elles ont la possibilité de proposer à l'administration des jeux de données à publier, tandis que 26% sont d'accord ou tout à fait d'accord. Parmi les personnes externes à l'administration, la proportion de celles qui ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord atteint même 56%, alors que seulement 15% sont d'accord ou tout à fait d'accord.



*Graphique 15: J'ai la possibilité de proposer à l'administration des jeux de données à publier.*

# 8 Méthodologie et personnes interrogées

## 8.1 Méthodologie

L'enquête a été diffusée par le biais des canaux (réseaux sociaux et newsletter) du secrétariat OGD, rattaché à l'OFS, et d'Opendata.ch (réseaux sociaux, site Internet et newsletter). Le secrétariat OGD a de plus contacté directement 400 personnes qui utilisent ou fournissent des données publiques ouvertes. L'enquête a été menée en allemand et en français au moyen de l'outil en ligne Typeform. Les questionnaires et résultats peuvent être téléchargés en annexe.

Du 22 juin au 31 juillet 2022, au total 437 personnes ont participé à l'enquête, dont 291 personnes travaillant au sein d'une administration publique (Confédération, canton, commune ou entreprise parapublique) et 146 personnes externes à l'administration. Même si l'enquête n'a pas la prétention d'être représentative, le nombre de réponses reçues est considérable compte tenu de la taille estimée de la communauté OGD en Suisse et du degré de détail des questions. Les résultats ne sont pas pondérés. Les questions 6, 12, 14 et 17 sont volontairement ouvertes. Les résultats ont été regroupés dans des catégories appropriées.

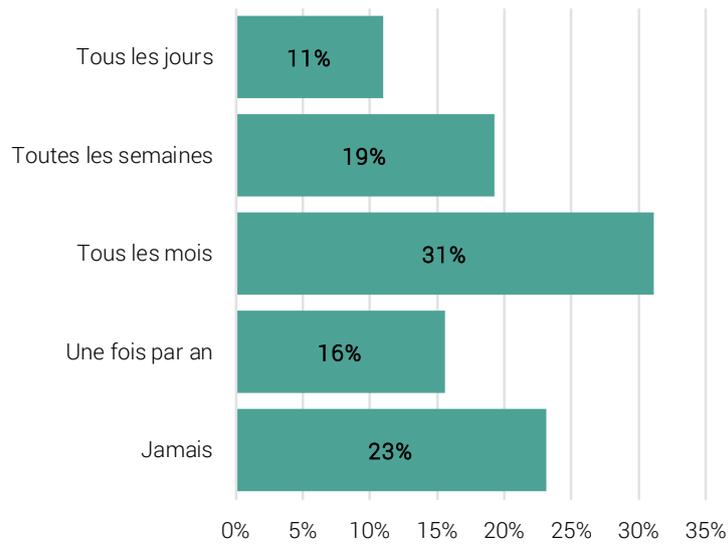
## 8.2 Caractéristiques des personnes interrogées

### 8.2.1 Secteur

Près de la moitié des personnes interrogées travaillent au sein de l'administration fédérale ou d'une administration cantonale (plusieurs réponses étaient possibles). La question 10 sur l'application du principe de la publication en libre accès par défaut (*open by default*) dans l'administration a été posée uniquement au personnel de la Confédération, des cantons, des communes et d'entreprises parapubliques.

### 8.2.2 Utilisateurs de données

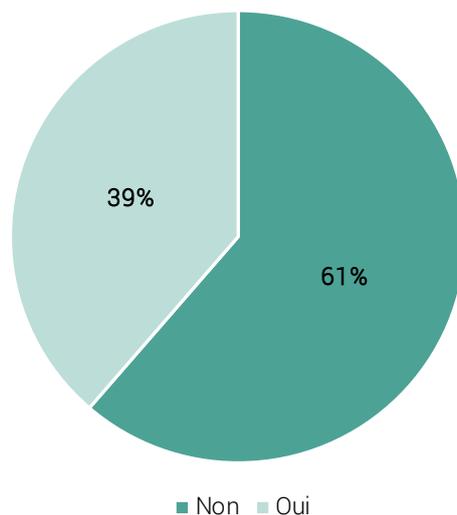
Deux personnes interrogées sur trois utilisent des données publiques ouvertes au moins une fois par mois. Les questions portant sur la qualité des données et sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss) (11 à 16) ont été posées uniquement aux personnes qui ont utilisé des données publiques ouvertes au cours des douze mois précédant l'enquête (utilisateurs de données).



*Graphique 16: À quelle fréquence avez-vous utilisé des données publiques ouvertes (OGD) au cours des douze derniers mois?*

### 8.2.3 Fournisseurs de données

Parmi les personnes interrogées, quatre sur dix ont publié des données en libre accès durant l'année qui a précédé l'enquête. Chez les personnes travaillant au sein d'une administration publique, la proportion est équilibrée: une moitié ont publié des données en libre accès durant l'année écoulée, l'autre moitié non.



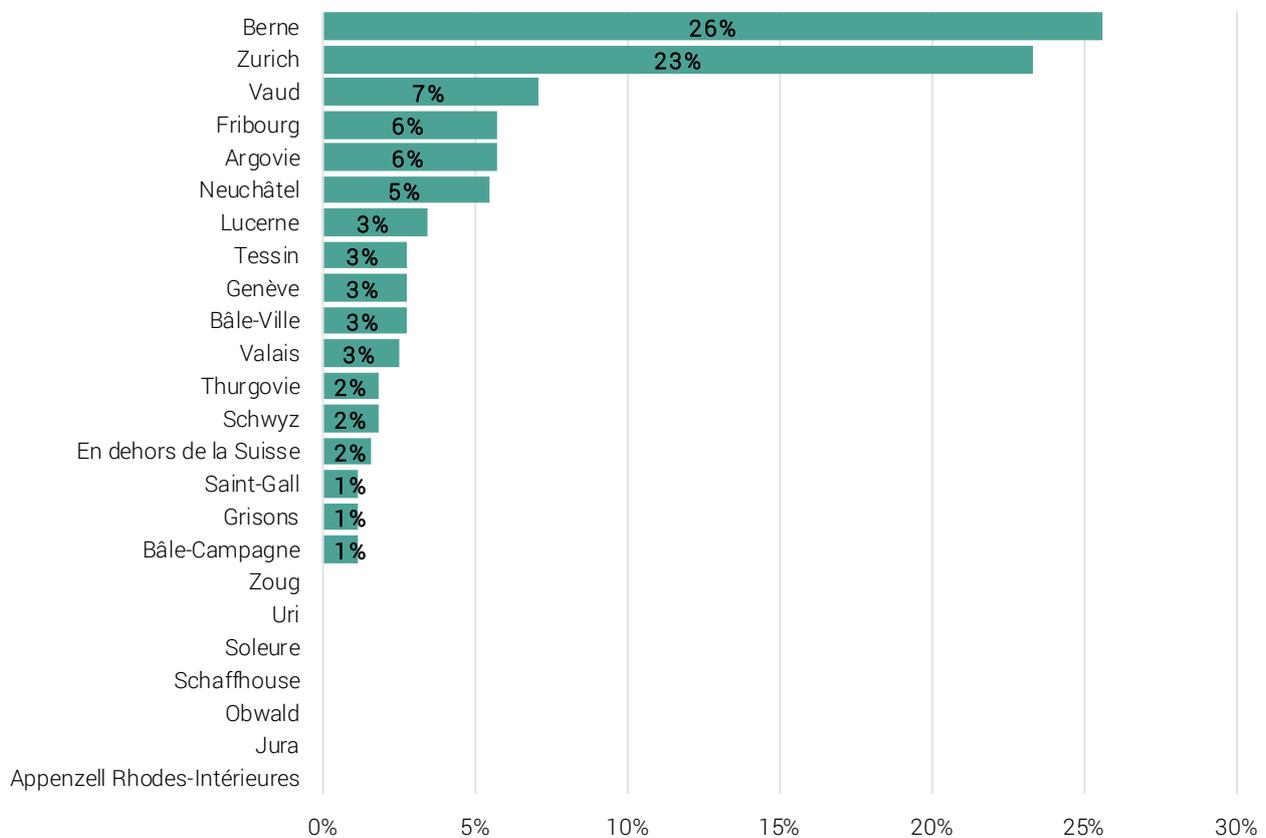
*Graphique 17: Avez-vous publié des données publiques ouvertes (OGD) ces douze derniers mois?*

## 8.2.4 Caractéristiques sociodémographiques

Plus de la moitié des personnes interrogées sont âgées de 35 à 54 ans (34% ont de 35 à 44 ans, 28% de 45 à 54 ans). La proportion atteint même deux tiers parmi les personnes travaillant au sein d'une administration publique. Sur l'ensemble des personnes interrogées, 18% sont âgées de 25 à 34 ans, 17% de 55 à 64 ans et 2% ont moins de 25 ans ou plus de 64 ans.

Sur le total des personnes interrogées, 70% sont de sexe masculin et 26% de sexe féminin; 3,9% ont répondu « ne sais pas » ou « non binaire ». La répartition selon le sexe ne diffère pas de manière significative entre personnes externes à l'administration et celles travaillant au sein d'une administration publique.

La moitié des personnes interrogées habitent à Berne ou à Zurich. Sur les personnes travaillant au sein d'une administration publique, près d'un tiers habitent à Berne; parmi les externes à l'administration, plus d'un tiers habitent à Zurich.



Graphique 18: Dans quel canton habitez-vous?

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 89% sont titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un titre équivalent; 9% ont achevé une formation supérieure ou une formation professionnelle supérieure. Dans ce domaine, la répartition ne diffère pas de manière significative entre personnes externes à l'administration et celles travaillant au sein d'une administration publique.

Trois personnes interrogées sur quatre ont rempli le questionnaire en allemand. La répartition par langue ne diffère pas de manière significative entre personnes externes à l'administration et celles travaillant au sein d'une administration publique.

### 8.3 Licence

Le présent rapport est régi par une licence [Creative Commons «Attribution – partage dans les mêmes conditions 4.0 International»](#).